

But

- Décrire la fréquence d'entretien des équipements et des locaux de l'animalerie du CRCHU de Québec-Université Laval.

Généralités

- Tout le matériel propre doit être, au minimum, identifié avec une date de lavage.
- Toute fréquence d'entretien spécifiée dans cette procédure est une fréquence minimale d'entretien.
- À la suite d'un déversement (exemple : litière) ou d'un changement de cage, un lavage de plancher est requis.
- Le matériel propre peut être entreposé bien que sa période d'utilisation soit échu. Toutefois, le matériel devra être relavé ou stérilisé à nouveau avant de pouvoir être utilisé.
- Les gros équipements sont identifiés individuellement (ex : support de cage, support étagère, chariot, etc.)
- Les cages et les bouteilles sont identifiées en lot.
- Le matériel pouvant être entreposé dans un contenant est identifié sur le contenant d'entreposage (ex : cage card, bouchon, tétine, etc.)
- Tout travail d'entretien relié à cette PNF doit être documenté au formulaire FORM-CHU #025, Entretien de l'animalerie.
- Les salles d'hébergement d'animaux non occupées doivent être considérées comme une aire d'entreposage après la désinfection de la salle.
- Conserver les formulaires FORM-CHU #025 pour une période de 3 ans.

Matériel

- Litière
- Cages
- Bouteilles d'eau
- Mangeoires
- Contenants de nourriture
- Poubelles
- Divers : seau, balais, etc.

Formulaire(s) ou PNF relié(s) à cette procédure

- FORM-CHU #025 : Entretien de l'animalerie
- CHU-ENT-01 : Entretien de l'animalerie

Responsabilités

- Le préposé aux soins des animaux est responsable :
 - o D'effectuer l'entretien et la désinfection des salles et des équipements de l'animalerie en respectant ce calendrier.
 - o De mentionner au chef d'équipe lorsqu'une tâche au calendrier n'a pas été complétée afin que la tâche puisse être planifiée ultérieurement.
- L'assistant-chef et le chef d'équipe PSA sont responsables de s'assurer que le calendrier d'entretien est respecté et de l'archivage des documents.

Procédure

I. Calendrier d'entretien des pièces

	1 fois / jour*	1 fois / semaine	1 fois / 2 semaines	1 fois / 4 mois	1 fois / 6 mois
Salle d'hébergement					
Lavage de plancher		✓			
Époussetage			✓		
Désinfection					✓
Changement de filtres (lapins seulement)			✓		
Corridors, salle de chirurgie et nécropsie					
Lavage de plancher		✓			
Époussetage			✓		
Désinfection				✓	
Salle de procédure ou comportement					
Lavage de plancher		✓			
Époussetage			✓		
Désinfection					✓
Laveur côté propre et côté souillé					
Lavage de plancher	✓				
Époussetage			✓		
Désinfection				✓	
Entrepôt					
Désinfection					✓
Lavage de plancher	Au besoin Lors de la désinfection				
Époussetage					

*jours travaillés, exempté les fins de semaine et les jours fériés.

II. Calendrier d'entretien des cages selon l'espèce

Souris	1 fois / jour	2 fois / semaine	1 fois / semaine	1 fois / 2 semaines	1 fois / année	Au besoin	Lors de l'installation
Cage non ventilée			✓				
Bouteille			✓				
Cage ventilée				✓*			
Vérification complète des tétines d'eau							✓
Drainage des supports				✓			
Support de cage (incluant cage complète)					✓		
Mangeoire et barquette						✓	

*Cette fréquence est pour la moyenne des cages (3-5 souris/cage)

Lapin	1 fois / jour	2 fois / sem.	1 fois / sem.	1 fois / 3 sem.	1 fois / 3 mois
Bouteille remplie	✓				
Bouteille changée			✓		
Support de cage/ mangeoires				✓	
Changement des piqués		✓			
Nettoyage de l'enclos					✓

Rats	1 fois / jour	2 fois / sem.	1 fois / semaine	1 fois / 2 sem.	1 fois / année	Au besoin	Lors de l'installation
Cage non ventilée		✓					
Bouteille			✓				
Vérification complète des tétines d'eau							✓
Cage ventilée			✓				
Drainage des supports				✓			
Support de cage					✓		
Mangeoire et barquette						✓	

Cobayes	2 fois / sem.	1 fois / sem.	1 fois / 2 sem.	1 fois / année	Au besoin	Lors de l'installation
Cage non ventilée	✓					
Bouteille		✓				
Vérification complète des tétines d'eau						✓
Cage ventilée		✓				
Drainage des supports			✓			
Support de cage				✓		
Mangeoire et barquette					✓	

Hamsters	1 fois / jour	2 fois / semaine	1 fois / semaine	1 fois / 2 semaines	1 fois / 3 semaines	1 fois / année	Au besoin
Cage non ventilée			✓				
Bouteille			✓				
Cage ventilée souris				✓			
Cage ventilée rat					✓		
Drainage des supports				✓			
Support de cage (incluant cage complète)						✓	
Mangeoire et barquette							✓

	<u>Modifications apportées</u>
Version 2 10 septembre 2018	Correction à la section I : Périodicité de désinfection du côté souillé du laveur établi à 1x/4mois.
Version 3 18 août 2023	Ajout de l'espèce hamsters